**SYNTHESE REFLEXE HANDICAP APF 06 - PRIX ACCESSIBILITE 2012**

En 2010, a eu lieu la première édition du Réflexe Handicap APF 06 organisé par la délégation départementale des Alpes-Maritimes en partenariat avec Nice Matin, France 3 Côte d’Azur et France Bleu Azur.

Deux ans plus tard, l’APF 06 réitère cette action afin de se pencher sur les avancés faites en terme d’accessibilité. A cette occasion 21 des 27 communes de plus de 5000 habitants du département se sont prêtées à cette opération, et ont ainsi été visitées en vue de l’attribution du « Prix Accessibilité » qui récompense le travail des communes ayant démontré de façon significative leur volonté de se conformer à la loi de 2005.

La sélection du jury a été faite à partir des réponses données à un questionnaire et d’une visite au cours de laquelle les membres du jury ont pu apprécier les aménagements effectivement réalisés au cours de ces deux dernières années.

Les différents prix ont été remis à cette occasion : Antibes, Carros, Mandelieu-la-Napoule, Mouans-Sartoux, Roquebrune-Cap-Martin ainsi que Vallauris Golfe-Juan ont brillé par leur implication, ce sont les « Etoiles de l’Implication » ; les objectifs de la ville de Mougins lui ont value le « Prix Projet » ; le « Prix équipements municipaux » a été octroyé à la ville de Cannes, la ville de Cagnes-sur-Mer a été distingué par le « Prix politique municipale », le Musée Bonnard de la commune du Cannet a marqué les esprits c’est le « Prix Coup de Cœur » ; l’ultime distinction de ce palmarès, le « Prix Accessibilité 2012 » a été attribué à la ville de Nice.

Par l’attribution de ces prix, comme elle l’avait fait lors de l’édition 2010, la délégation des Alpes-Maritimes a rappelé aux Elus que les questions liées au handicap sont de vrais enjeux de proximité et que rendre leur commune accessible est obligatoirement un défi à intégrer dans leur politique générale d’aménagement et de développement durable.

Ces enjeux ont été développés lors d’un colloque : *« Les Alpes-Maritimes et l’Accessibilité Universelle: Où en sommes-nous ? »* au Palais des Congrès de l’Acropolis à Nice, co-animé par Denis Taccini *(Directeur de la Délégation du 06),* Danielle Hebert *(Chargée de mission accessibilité)* ainsi que Jacqueline Pozzi *(Journaliste France 3 Côte d’Azur)* où adhérents, famille et élus ont pu débattre des problèmes d’accessibilité sur le département.

Le rendez-vous est donné, 2014 la prochaine édition, à un an de l’année butoir de la loi de 2005, pour faire un dernier point sur l’accessibilité dans les Alpes-Maritimes.